

Par courriel

Montréal, le 9 décembre 2021

Objet : Demande d'accès à l'information - 200778626

Art. 53-54

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 5 novembre 2020, concernant l'adresse suivante : 5650, autoroute Transcanadienne (Félix-Leclerc), lots : 6 115 417, 6 115 418, Cadastre du Québec, Pointe-Claire (Québec).

Vous trouverez sur le lien ci-dessous les documents demandés;

[200778626, 5650, Trans-Canada](#)

Il s'agit de :

1. Rapport d'intervention d'urgence, 20 décembre 2016, 3 pages.
2. Rapport d'inspection, 7 juin 2017, 21 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Direction régionale de Montréal

5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

www.environnement.gouv.qc.ca

	RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE Centre de contrôle environnemental du Québec
	Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides Région : Montréal

INTERVENTION TERRAIN

1 Identification			
Date de l'événement :	2016-12-18	Heure de l'évènement :	9 h 40
Date du signalement :	2016-12-18	Heure du signalement :	9 h 45
Date de l'intervention :	2016-12-18	Heure de début :	9 h 48
		Heure de fin :	16 h 07
Intervention effectuée par : Jia Lun Poon			
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO			

1.1 Demande	
N° de demande :	200394985
Type de demande :	Urgence
Objet de la demande : Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides	

1.2 Intervention	
N° d'intervention :	301213667
Type d'intervention :	Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° de gestion doc. :	7110-06-16-66097-556
N° de document :	401550133
But de l'intervention : Pointe-Claire - Déversement de 3000 L de diesel causé par l'incendie de 5 camions semi-remorques au 5650 Transcanadienne Est	
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	

1.3 Signalement			
Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Philippe Champagne	Répartiteur	COG	----

1.4 Produits en cause								- + <input type="checkbox"/> SO
Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité	
Diesel	1202	3.3	Liquide	Approximative	inconnue		L	

2 Lieu concerné par l'intervention		- +
1	Nom du lieu : Jonadagi Transport General Inc	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2168359	Type de lieu : commerce
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 5650, autoroute Félix-Leclerc Pointe-Claire (Québec) H9R 1B9	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,466930541400;-73,815735799600	
Milieu impacté : <input checked="" type="checkbox"/> Eau <input checked="" type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Sol Infrastructure : <input checked="" type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface		

3 Intervenant du lieu					- +
	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Jonadagi Transport General Inc	Propriétaire		Y2179985	X2168359

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)				- + <input type="checkbox"/> SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas Rodrigue	Inspecteur (Ville de Montréal)	----:514 280-4330 ou Art. 53-54
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Donald Cudmore	Superviseur (Pointe-Claire)	----:514 630-1230
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Art. 53-54	Art. 23-24	Art. 53-54

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de :	Nicolas Rodrigue, Nonald Cudmore et Art. 53-54	
6	Photo numérique	<input checked="" type="checkbox"/> SO
7	Grille d'intervention annexée	<input checked="" type="checkbox"/> SO
8	Autre pièce annexée au rapport	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
9	Équipement utilisé	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
10	Échantillon	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
11 Journal des opérations (rapport détaillé) - +		
Date	Heure	Activités
1	2016-12-18 9 :48	De : JLP À : Philippe Champagne Le Service incendie de Montréal signale un incendie de cinq semi-remorques et un déversement de 3000L de diesel, dont 2000L a atteint l'égout, chez la compagnie Lagostina au 5655 Transcanadienne à Pointe-Claire. La personne contacte est Opératrice 33 au 514-280-7500
2	2016-12-18 9 :55	De : JLP À : Opératrice 33 L'Opératrice 33 me confirme que le feu a été contrôlé et qu'il n'y a pas de matières dangereuses. Le diesel déversé n'est pas ramassé. Le Centre de rejets industriels est en route. La personne contacte est Nicolas Rodrigue au Art. 53-54
3	2016-12-18 10 :00	De : JLP À : Nicolas Rodrigue Nicola Rodrigue me confirme qu'il arrivera dans une heure. Il me dit que le réseau d'égout à Pointe-Claire est séparatif et il craint que ça aille atteindre le ruisseau.
4	2016-12-18 10 :02	De : JLP À : André Ménard André Ménard me demande d'aller sur les lieux pour m'assurer que la récupération se fasse et connaître la surface du déversement.
5	2016-12-18 11 :36	De : JLP À : J'arrive sur les lieux et je constate que la surface est en parti en gravier et en parti en béton. Le diesel qui n'a pas atteint l'égout est confiné sur le terrain par la neige. Je rencontre Nicolas Rodrigue qui va me guider vers le ruisseau Denis.
6	2016-12-18 11 :42	De : JLP À : J'arrive au ruisseau Denis sur la rue Avro à l'Est du boulevard Hymus. Il y a de l'irisation sur le cours d'eau et le débit est grand. Je rencontre Art. 53-54, l'assureur de la compagnie Lagostina, et Donald Cudmore, superviseur de la Ville de Pointe-Claire. Des boudins ont été installés pour absorber l'irisation.
7	2016-12-18 12 :16	De : André Ménard À : JLP Je confirme à André Ménard que nous avons installé des boudins au ruisseau Denis. Je vais me diriger vers l'exutoire sur le bord du lac.
8	2016-12-18 12 :27	De : JLP À : J'arrive sur la rue Lakeshore et il n'y a pas d'irisation. Des boudins ont été installés en prévision que l'irisation va arriver. Art. 53-54 me confirme que Art. est en route avec deux camions-vacuum.
9	2016-12-18 14 :17	De : JLP À : Je retourne au 5650 rue Transcanadienne. Art. est toujours en route. Je rencontre Art. 53-54, l'assureur de la compagnie Lagostina. Un conteneur et une grappe ont été commandés pour ramasser le gravier, le sable et la neige contaminés par le diesel.
10	2016-12-18 15 :23	De : JLP À : Art. est arrivé. Je confirme à Art. 53-54 de ramasser tout le diesel et les matières contaminés aujourd'hui. Le gravier contaminé sous les carcasses de camions brûlés devra être récupéré dès que l'accès sera possible.

11 Journal des opérations (rapport détaillé) - +			
11	2016-12-20	09h00	De : AM À : Art. 53-54 () Je téléphone à madame breton car j'ai appris de M. Nicolas Rodrigue que tout n'avait pas été ramassé encore. Art. 53-54 me parle du sol qui est gelé, du fait qu'ils ont de la difficulté à avoir des équipements requis pour la récupération et qu'ils font en ce moment des démarches pour trouver une entreprise pour effectuer les excavations. Je lui dis que cela aurait déjà dû être fait depuis hier et que je lui demande de m'aviser dès aujourd'hui quand les travaux seront terminés ou de moins débutés. J'ai par la suite téléphoné à Nicolas Rodrigue pour l'informer. Il va sur les lieux aujourd'hui et me rappellera plus tard si nécessaire.

12 Vérification complémentaire à l'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Il faudra effectuer un suivi pour vérifier que les sols sous les carcasses de camions soient excavés et disposés dans des lieux autorisés.	

13 Conclusion	
La récupération est en cours et se poursuivra le lendemain.	

14 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés - + <input checked="" type="checkbox"/> SO	

15 Autres éléments pertinents <input type="checkbox"/> SO	
<input type="checkbox"/> Rapport de caractérisation à venir	<input type="checkbox"/> Résultats d'analyse à venir
<input checked="" type="checkbox"/> Récupération et décontamination	<input type="checkbox"/> Plan de caractérisation à déposer
<input type="checkbox"/> Utilisation fond d'urgence	Coûts : \$
<input checked="" type="checkbox"/> Autre : Recevoir bons de disposition	

16 Recommandations	
Art. 37	
Rédigé par : Jia Lun Poon	Fonction : Intervenant d'urgence-environnement
Signature : Jia Lun Poon	Date de signature : 2016-12-19

17 Vérification du rapport	
Approuvé par : André Ménard	Fonction : Coordonnateur d'urgence-environnement
Signature :	Date : 2016-12-20

Commentaires : La quantité de 3000 litres représente la capacité totale des réservoirs de carburant des 5 véhicules incendiés. Il est difficile de dire avec exactitude la quantité déversée autant sur le terrain que dans le réseau d'égout. Lors de la réception des bons de disposition nous pourrions peut être déterminer avec plus de précision la quantité déversée. Il faut noter qu'une bonne partie du carburant s'est sans aucun doute enflammée. Le dossier sera transféré au service régulier pour un suivi approprié.

1 Identification		
Date de l'intervention : 2016-12-22	Heure de début : 09 h 29	Heure de fin : 11 h 48
Intervention effectuée par : Jessie Wrangel		
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande	
N° de demande : 200394985	Type de demande : Urgence
Objet de la demande : Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301214314	Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence
N° de gestion doc. : 7110-06-16-66097-556	N° de document : 401601566
I-SU / Pointe-Claire / Jonadagi Transport General Inc	
But de l'intervention : Vérifier si le site du déversement a été restauré à la suite de l'intervention d'urgence du 18 décembre 2016.	

2 Lieu concerné par l'intervention - +		
1	Nom du lieu : Jonadagi Transport General Inc	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2168359	Type de lieu : commerce
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 5650, autoroute Félix-Leclerc Pointe-Claire (Québec) H9R 1B9	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,466930541400:-73,815735799600	

3 Intervenant du lieu - +				
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Les Placements Jonadagi inc.	Propriétaire	5650, autoroute Félix-Leclerc Pointe-Claire (Québec) H9R 1B9	Y2179985	X2168359

4 Condition météo <input type="checkbox"/> SO	
Description : Neige	<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) - + <input type="checkbox"/> SO				
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Donald Cudmore	Superviseur, Travaux publics, Ville de Pointe-Claire	---:514-630-1230
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas Rodrigue	Inspecteur, Service environnement, Ville de Montréal	---:514-280-4330
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Art. 53-543	Art. 23-24	Art. 53-54
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Art. 53-54		---Art. 53-54

5.1 Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Art. 53-54			

6 Plainte <input checked="" type="checkbox"/> SO

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 42	Nombre de photos intégrées au rapport : 28	
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Jessie Wrangel avec un appareil photo de type Nikon Coolpix S2800. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisé(s) suivant(s) : Art. 23-24</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>		

7.1 Modification apportée aux photos numériques	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

8 Grille d'intervention annexée	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

9 Autre pièce annexée au rapport			- + <input type="checkbox"/> SO
Type de pièce	Numéro	Titre	
Document	1	Courriel 27 janvier 2017	

10 Équipement utilisé	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------	--

11 Échantillon	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	--

12 Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
----------------------------	-----------------------------

Intervention terrain d'urgence-Environnement le 18 décembre 2016 sur le site d'un incendie de cinq semi-remorques à Pointe-Claire et déversement de 3000 litres de diesel provenant des réservoirs de carburant des semi-remorques) dont 2000 litres ont atteint le réseau d'égout pluvial. Le réseau d'égout pluvial est en lien avec le ruisseau Denis dont l'exutoire est situé au Lac Saint-Louis.

Lors de l'intervention d'urgence :

- La présence d'hydrocarbures sur le ruisseau Denis, à la hauteur de la rue Avro, est confirmée, des boudins sont installés;
- Aucune présence d'hydrocarbures au le Lac Saint-Louis, des boudins sont installés par précaution;
- Un vacuum a été appelé pour pomper l'égout;
- L'intervenant a demandé que le gravier et les sols contaminés sous les carcasses de camion soient excavés. Lors d'un suivi téléphonique le 20 décembre, l'intervenant d'urgence est informé que l'excavation des sols contaminés n'est pas terminée puisque les sols sont gelés.
- Le dossier a été transféré au Centre de contrôle environnemental (CCEQ) pour un suivi.

Suivi CCEQ :

- L'entreprise continue les travaux de retrait des sols contaminés. Ils ont rencontré des problématiques, notamment la disponibilité d'équipement et de compagnies de récupération pour changer les boudins;
- Le 20 décembre 2016, les boudins ont été changés et les hydrocarbures ont été pompés dans le ruisseau;
- L'inspecteur du service de l'environnement de la Ville de Montréal nous informe qu'il y a de la neige souillée de cendres sur la partie asphaltée du terrain qui n'a pas été nettoyé convenablement. Il nous informe également qu'il a demandé un pompage supplémentaire du ruisseau prévu pour le 22 décembre.

Une inspection de suivi est prévue le 22 décembre 2016.

13 Description de l'intervention

Lors de cette inspection, je constate :

- Des boudins sont installés à l'exutoire du ruisseau Denis au Lac Saint-Louis (intersection de la rue Lakeshore-Bord-du-Lac et des Sources. Les boudins sont propres, je note aucune présence d'hydrocarbures, aucune odeurs;
- Je rencontre l'inspecteur du service de l'environnement de la Ville de Montréal et le superviseur des travaux publics de la ville de Pointe-Claire à la sortie de l'égout pluvial au ruisseau Denis, à la hauteur de la rue Avro. Deux rangées de boudins sont installées dans le ponceau et un boudin est installé en aval dans le ruisseau. Il y a une accumulation d'hydrocarbures à la surface dans le ponceau. Un pompage est prévu aujourd'hui, ainsi que le changement des boudins. Des boudins ont été installés à la sortie du ponceau de la rue aviation (en aval) par précaution mais ceux-ci sont propres. Tous les boudins seront laissés en place pendant la période des fêtes pour accumuler tous relâchement d'hydrocarbures (il y a une distance de 1.5 km entre le lieu de l'incendie et la sortie au ruisseau Denis sur la rue Avro). La démobilitation est prévue le 4 janvier. Art. [redacted] a été mandaté pour ces travaux;
- Sur les lieux de l'évènement, Les Placements Jonadagi Inc, 5056, autoroute Félix-Leclerc à Pointe-Claire. Une pelle mécanique est sur place avec deux travailleurs, mais les opérations sont arrêtées lorsque j'arrive. Les travailleurs m'informent qu'ils ont arrêtés puisque les conteneurs sont pleins et ils sont en attente de nouveaux. Les sols sont gelés mais ils procèdent couche par couche avec un godet à dents. Environ 3 pouces d'épaisseur de sols ont été excavés depuis le début. Je note qu'il y a en effet une grande surface de la partie asphaltée du terrain qui est couverte de cendres, le plus qu'il neige, le plus de résidus devront être gérés. Des boudins sont installés devant la grille du dalot qui est connecté à l'égout pluvial. Lorsque le représentant de la compagnie, Art. 23-24 [redacted], je lui donne les consignes pour l'excavation de tous les sols contaminés, la profondeur n'est pas encore connue, ils procèdent couche par couche tant qu'il y a des odeurs ou des couleurs notables (il m'assure qu'un échantillonnage sera réalisé). Je demande qu'un effort supplémentaire soit réalisé pour le nettoyage des cendres sur la partie asphaltée du terrain. Pompage express a été contacté.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

Suivi courriel en janvier 2017 (voir courriel en annexe). Il y a un échantillon qui dépasse le bruit de fonds à 310 ppm pour les C10-C50 (bruit de fonds C10-C50 est de 230 ppm). La valeur limite du critère A est de 300 ppm, étant donné notamment les risques de contamination croisés lors de l'échantillonnage (utilisation de la pelle mécanique puisque les sols sont gelés), cet écart (10 ppm) est acceptable. Le rapport de réhabilitation est reçu à la direction régionale le 12 avril 2017.

15 Conclusion

Travaux de récupération des contaminants sont terminés.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés - + SO**17 Recommandations**

Art. 37 .

Rédigé par : Jessie Wrangel

Fonction : Inspectrice

Signature :

Date de signature : 2017-06-07

18 Vérification du rapport d'intervention

Approuvé par : Sebastian Lossio

Fonction : Chef d'équipe par intérim

Signature :

Date :

Commentaires : Selon les directives internes, cette intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe



Art. 23-24

1. Lakeshore/ Des Sources, exutoire au lac Saint-Louis



Art. 23-24

2. Idem



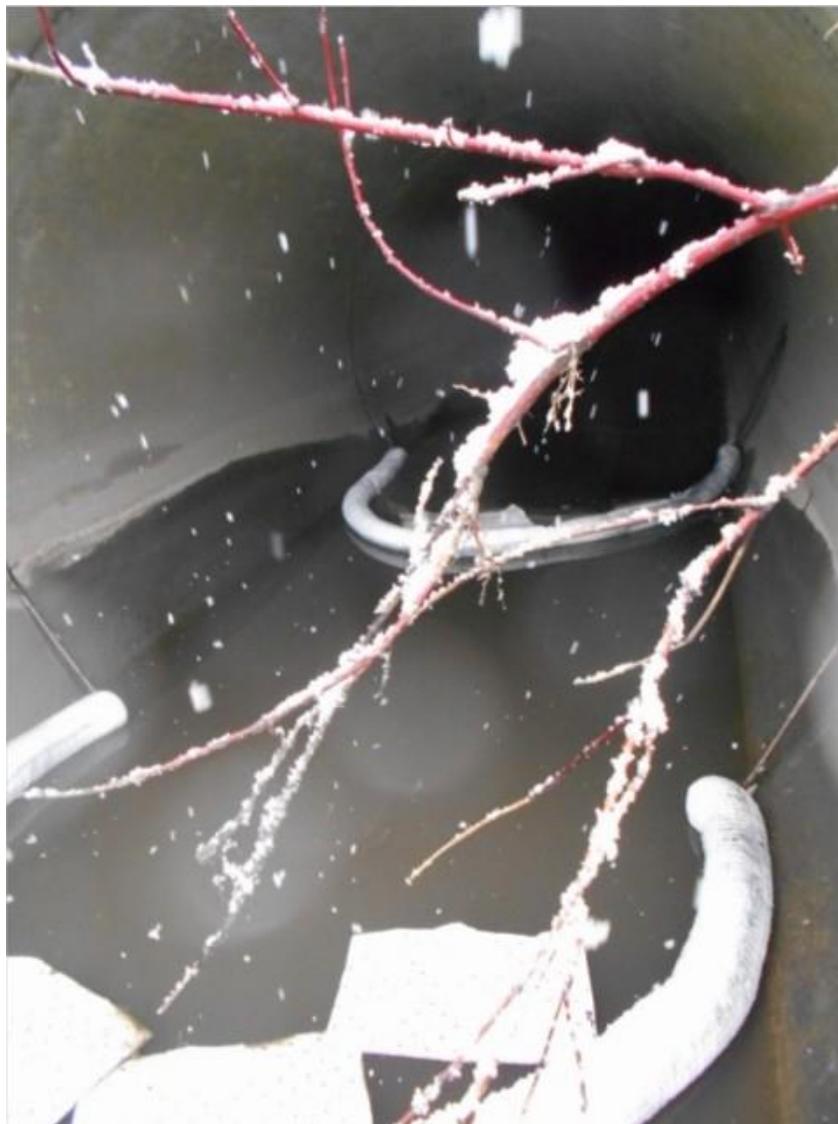
Art. 23-24
3. Ruisseau Denis, rue Avro



Art. 23-24
Idem



Art. 23-24
5. Idem



Art. 23-24
6. Idem



Art. 23-24
7. Idem



Art. 23-24
8. Terrain Jonadagi



Art. 23-24
9. Idem



Art. 23-24
10. Couche de cendres sous la neige



Art. 23-24

11. Pelle mécanique pour excavation sur place, travaux arrêtés à mon arrivé.



Art. 23-24

12. Drain pluvial



Art. 23-24
13. Idem



Art. 23-24
14. Couche de cendres sous la neige



Art. 23-24

15. Idem, la circulation des camions fait en sorte d'étendre les neiges contaminées de cendres sur le terrain



Art. 23-24 [redacted]
16. Excavation par couche (grattage du sol gelé) recommence.



Art. 23-24

17. Présence d'hydrocarbures dans le sol



Art. 23-24

18. Travaux en cours



Art. 23-24

19. Containers pleins, en attente de résultats d'analyse pour disposition



Art. 23-24
20. Idem



Art. 23-24
21. Épaisseur de sols retirés



Art. 23-24
22. Idem



Art. 23-24
23. Livraison de deux nouveaux conteneurs pendant l'inspection.



Art. 23-24
24. Livraison de matériel de recouvrement pendant l'inspection.



Art. 23-24
25. Grattage des sols gelés



Art. 23-24
26. Récupérateur arrive sur place pour nettoyer les neiges contaminées de cendres sur le terrain (partie asphaltée)



Art. 23-24
27. Vue générale



Art. 23-24
28. Idem